



REPUBLIQUE DU BENIN

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA
RECHERCHE SCIENTIFIQUE (MESRS)

UNIVERSITE D'ABOMEY- CALAVI (UAC)

FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION
(FASEG)

Mémoire présenté en vue de l'obtention des crédits associés au Diplôme de

LICENCE PROFESSIONNELLE EN SCIENCES ECONOMIQUES

OPTION : Economie

SPECIALITE : Economie et Finance des Collectivités Locales

*Incidence des ressources financières communales sur l'investissement local : CAS DE LA
COMMUNE DE OUIDAH*

Présenté par :

AHOUCANDJINOU T. Justin

&

BADE Paul Hermann

Sous la Direction de :

Tuteur de stage :

Taofic M. do REGO
Chef Service des Affaires Financières
de la Mairie de Ouidah

Directeur de mémoire :

Dr HOUNMENOU Bernard
Maitre-Assistant en Sciences Economiques
(FASEG/UAC)

Année académique : 2017-2018

Décembre 2018

AVERTISSEMENT

***LA FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUE ET DE
GESTION N'ENTEND DONNER AUCUNE
APPROBATION NI IMPROBATION AUX OPINIONS
EMISES DANS CE MEMOIRE. CES OPINIONS DOIVENT
ETRE CONSIDEREES COMME PROPRES A LEUR
AUTEUR.***

DEDICACES 1

De tout mon cœur, je dédie ce travail à :

- Mon très cher père **AHOUANDJINOUE A. Jean**
- Ma très chère mère **SOUKOU Agboessi H.**

AHOUANDJINOUE T. Justin

DEDICACES 2

De tout mon cœur, je dédie ce mémoire à :

- Mon très cher père **BADE E. Antoine**
- Ma très chère mère **GNASSOUNOU Philomène.**

BADE H. Paul

REMERCIEMENTS

Le présent document a été réalisé grâce à la participation effective et soutenue de plusieurs personnes. C'est le moment pour nous de leur témoigner nos sincères sentiments de gratitude. Les mots nous manquent pour exprimer toute notre reconnaissance pour les contributions précieuses, tant intellectuelles, financières que matérielles des uns et des autres. Ces remerciements vont à l'endroit de :

- Professeur Charlemagne IGUE, doyen de la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion ;

- Notre maître de mémoire le Docteur HOUNMENOU Bernard enseignant à la FASEG pour tous les sacrifices consentis. Malgré vos multiples occupations, vous avez accepté conduire ce travail de recherche ;

- Notre maître de stage do REGO M. Taofic qui nous a aidé à recueillir les informations nécessaires à notre étude, votre gentillesse, votre spontanéité. Soyez rassuré de notre sincère gratitude.

- A tous les enseignants de la FASEG en général et ceux de l'Economie et Finance des Collectivités Locales en particulier pour la formation reçue. Nous vous savons gré de votre bonté.

- Aux honorables membres du jury, nous témoignons d'ores et déjà notre profonde gratitude pour la patience dont ils sauront faire preuve au cours de la lecture de ce mémoire et surtout pour avoir accepté et siégé dans le jury. Nous les remercions d'avance pour les critiques et suggestions qui, à coup sûr, nous permettrons de rehausser la qualité de ce travail de recherche ;

- A tout le personnel de la Mairie de Ouidah, nous disons merci du fond du cœur pour tous les apports divers que vous n'avez ménagé dans la réalisation de ce travail.

- A tous les camarades de la spécialité Economie et Finance des Collectivités Locales

- A tous ceux qui de près ou de loin ont contribué de diverses manières à l'aboutissement de ce travail, soyez en remerciés.

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

CO	: Commune de Ouidah
CONAFIL	: Commission Nationale des Finances Locales
CTR	: Cellule des Transmissions Radio
DAD NTIC	: Division des Archives, de la Documentation et des NTIC
DAPCG	: Division de l'Analyse, de la Prospective et du Contrôle de Gestion
DAUO	: Division de l'Aménagement et de l'Urbanisme Opérationnel
DBC	: Division du Budget et de la Comptabilité
DCP	: Division de la Coopération et du Partenariat
DEC	: Division de l'Etat Civil
DGEEM	: Division de la Gestion des Equipements Economiques et Marchands
DPCPT	: Division du Patrimoine Culturel et de la Promotion Touristique
DRGH	: Division de la Règlementation et de la Gestion des Ressources Humaines
FASEG	: Faculté des sciences économiques et de gestion
InvL	: Investissement local
MCO	: Moindres Carrés Ordinaires
PAI	: Plan Annuel d'Investissement
PDC	: Plan de Développement Communal
PTF	: Partenaire Technique et Financier
RGPH	: Recensement Général de la Population et de l'Habitation
RP	: Ressources Propres
RT	: Ressources transférées
SAC	: Secrétariat Administratif Central
SAF	: Service des Affaires Financières
SAG	: Service de l'Administration Général
SDLP	: Service du Développement Local et de la Prospective
SG	: Secrétariat Général
SPP	: Service des Prestations à la Population
SPSG	: Secrétariat Particulier du Secrétaire Général
ST	: Service Technique
TPU	: Taxe Professionnelle unique

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Présentation des variables liées à la première hypothèse.....	36
Tableau 2 : Présentation des variables liées à la deuxième hypothèse.....	37
Tableau 3 : Corrélation de rang de Spearman entre RP et InvL.....	41
Tableau 4 : Corrélation de rang de Spearman entre RT et InvL.....	44

LISTE DES GRAPHES

Graphe 1 : Evolution des Ressources Propres et des Investissements Locaux.....	39
Graphe 2 : Test de normalité des Ressources Propres.....	40
Graphe 3 : Test de normalité de l'investissement local.....	41
Graphe 4 : Test de linéarité.....	43

RESUME

Le développement local demeure, au Bénin, l'une des préoccupations les plus importantes à l'ère de la décentralisation. Le présent mémoire s'est consacré à l'analyse de l'incidence des ressources financières communales, notamment celles propres et celles transférées, sur l'investissement local de la commune de Ouidah. Afin d'analyser cette incidence, nous nous sommes fixé un objectif délibéré suivant ces formulations spécifiques :

Déterminer la corrélation entre les recettes propres et l'investissement local

Déterminer la corrélation entre les transferts et l'investissement local

Les différentes hypothèses, formulées à partir de ces objectifs, ont été testées à travers des analyses de corrélation. Ainsi, on peut affirmer qu'il n'existe pas de lien entre les ressources propres et l'investissement local. On admet de même que les investissements communaux dépendent des transferts de l'Etat et des aides extérieures. Nous proposons une action publique locale reposée sur une meilleure gestion de la finance publique communale, une amélioration des stratégies de mobilisation de ressources et une allocation efficace de ces dernières.

ABSTRACT

Local development in Benin remains one of the most important concerns in the era of decentralization. This thesis focused on the analysis of the impact of communal financial resources, particularly those of own and those transferred, on the local investment of the municipality of Ouidah. In order to analyze this impact, we have set ourselves a deliberate goal according to these specific formulations:

Determine the correlation between own resources and local investment

Determine the correlation between transfers and local investment

The various hypotheses formulated from these objectives were tested through correlation analyzes. Thus, it can be said that there is no link between own resources and local investment. It is likewise admitted that municipal investments depend on State transfers and external aid. We propose local public action based on better management of municipal public finance, improved resource mobilization strategies and efficient allocation of these resources.

SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE 1 : CADRE INSTITUTIONNEL DE L'ETUDE ET DEROULEMENT DU STAGE.....	3
Section 1 : cadre institutionnel de l'étude	4
Section 2 : Déroulement du stage	18
CHAPITRE 2 : CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE DE L'ETUDE ..	22
Section 1 : Problématique,objectifs et hypothèses de l'étude	23
Section 2 : Revue de littérature et méthodologie de recherche	27
CHAPITRE 3 : CADRE EMPIRIQUE DE L'ETUDE	38
Section 1 : Présentation et analyse des résultats	39
Section 2 : Suggestions	45
CONCLUSION	46

INTRODUCTION

Face à l'absence de légitimité des Etats africains, liée à leur relative incapacité politique, technique et financière à répondre aux besoins de leurs populations, la montée en puissance à partir des années 90 des aspirations à la démocratie et d'une volonté d'expression des populations a favorisé le lancement progressif du processus de décentralisation à travers les pays d'Afrique. Cette dynamique a été largement appuyée, voire initiée, par les bailleurs de fonds internationaux, qui, à partir de ces années-là et dans une perspective de « dégraissage » des Etats centraux (c'est l'époque des ajustements structurels), ont conditionné leur aide à la mise en œuvre de réformes restructurant l'espace géographique, politique et socio-économique. La décentralisation a pu ainsi correspondre à deux objectifs distincts : « *Constituer un découpage administratif du territoire national en vue d'une plus grande efficacité en matière de développement local (...) [et] rapprocher les pouvoirs publics des populations et faciliter leur participation aux processus de décision* ¹ ».

C'est lors de la Conférence Nationale des Forces Vives de la Nation en 1990, qu'a été initié au Bénin, la réforme relative à la décentralisation. De cette réforme, soixante-dix-sept (77) communes vont naître en lieu et place des sous-préfectures et circonscriptions urbaines. Ces communes sont dotées de la personnalité juridique et de l'autonomie financière avec à leur tête un conseil communal élu.

Après les élections locales de décembre 2002 et l'installation des conseils communaux et municipaux en 2003, il ressort que, la mise en œuvre de la décentralisation est effective au Bénin. Celle-ci s'accompagne d'un processus de déconcentration avec la création de douze (12) départements au nombre

1 Leclerc-Olive M., *Ethique et coopération internationale*, in Les sociologies critiques du capitalisme Paris, 2002, p.180-181.

desquels le département de l'Atlantique constitué de huit (08) communes dont la Commune de Ouidah (CO).

A la commune dont il est question ici, il a été dévolu des compétences en matière de développement économique, de développement sanitaire et social, de l'éducation, du sport et des activités culturelles. La Commune de Ouidah s'est de ce fait vue attribuer un rôle central quant à l'épanouissement des populations dont elle a la charge.

Cependant, l'accomplissement d'une telle mission nécessite la possession de moyens adaptés à la nature et à l'ampleur de ladite mission. Ces moyens sont de plusieurs ordres. Il s'agit des moyens humains, institutionnels ou financiers. C'est dans cette optique que, malgré les ressources propres dont dispose cette commune, l'Etat en relation avec les Partenaires Techniques et Financiers (PTF) ont jugé utile d'accompagner les communes en général le long de leurs processus de développement à travers des transferts de ressources.

Quel est l'apport des ressources propres et celles transférées au développement de la commune de Ouidah ?

Ces ressources participent-elles aux dépenses d'investissement nécessaires à l'essor local ?

Pour mener à bien cette recherche, le présent travail qui porte sur la période 2003-2017, s'articule autour de trois chapitres :

- Le premier chapitre décrit le cadre institutionnel de l'étude tout en faisant le point sur le déroulement du stage.
- Le deuxième chapitre analyse le cadre théorique et méthodologique de l'étude.
- Le troisième chapitre est consacré à la présentation et à l'analyse des résultats de recherche.

CHAPITRE I : CADRE INSTITUTIONNEL DE L'ETUDE ET DEROULEMENT DU STAGE

Section I : Cadre institutionnel de l'étude

Dans cette section, il est présenté la mairie de Ouidah à travers son historique, ses objectifs, sa structure organisationnelle puis il est fait état des ressources dont elle dispose.

Paragraphe 1 : Présentation de la Mairie de Ouidah

1. Historique

Ouidah est une importante cité historique du Département de l'Atlantique en république du Bénin. Le nom Ouidah renvoie étymologiquement à l'ethnonyme utilisé par les Fons d'Abomey pour désigner ses premiers habitants, les HOUEDAH. Ce vocable sera perçu et transcrit différemment par les Européens : Juda, Ajuda par les portugais (16^{ème} siècle), Fida par les Hollandais (17^{ème} siècle), Whydah par les Anglais (1681-1780) et Ouidah par les Français (17^{ème} siècle). Elle s'étend sur une superficie de 364km². Elle est limitée au Nord par la commune de Tori-Bossito, au Sud par l'Océan Atlantique, à l'Est par la commune d'Abomey-Calavi et à l'Ouest par les communes de kpomassè et de Grand-Popo. Selon les données du 4^{ème} Recensement Général de la population et de l'Habitation (RGPH 4), la commune de Ouidah compte une population de 162.034 habitants décomposée comme suit : 83.438 femmes soit 51,49 % et 78.596 hommes soit 48,50%. A lui seul, l'arrondissement de Pahou totalise une population de 78.474 habitants, ce qui représente un pourcentage de 48,43% de la population totale de la commune. La commune de Ouidah compte 77 villages et quartiers de ville répartis dans 10 arrondissements à savoir 06 arrondissements périphériques (Avlékété, Djègbadji, Gakpé, Houakpè-Daho, Pahou, Savi)

et 04 arrondissements du centre-ville (Ouidah I, Ouidah II, Ouidah III et Ouidah IV). La commune de Ouidah jouit d'un climat tropical caractérisé par deux saisons de pluies alternées par deux saisons sèches. Son relief est relativement plat, généralement caractérisé par des pentes de moins de 5%. Le réseau hydrographique de la commune est caractérisé par la présence d'un complexe de zones humides formé par des lagunes côtières d'Avlékété, de Djègbadji, de Houakpè-Daho, du lac Toho et de leurs plaines d'inondation.

Au plan pédologique, le territoire de la commune de Ouidah, est à 45% environ, constitué de sols ferralitiques, les sols hydromorphes, recouvrent un peu plus de 40% de la commune et se retrouvent principalement dans la frange lagunaire.

La religion traditionnelle est la plus dominante (46,7%). Elle est suivie du catholicisme (41,2%), de l'Islam (3,6%) et du protestantisme (1%).

A l'instar des autres communes, Ouidah est administré par un Maire élu par le Conseil Communal, assisté de deux (02) adjoints et de dix (10) chefs d'arrondissements. Le Conseil Communal composé de dix-neuf (19) conseillers est appuyé par des services administratifs coordonnés par un Secrétaire Général.

2. Objectifs

Pour assurer le développement de la commune, le Conseil Communal s'est doté, dans son Plan de Développement Communal (PDC) 3^{ème} génération, d'une vision formulée comme suit : « **D'ici 2025, Ouidah est une commune paisible à économie prospère, de rayonnement touristique et culturel offrant des services sociaux de qualité accessibles à tous dans une dynamique de développement durable et de bonne gouvernance assurant aux populations un niveau de vie décent et une qualité de vie digne des sociétés modernes** ».

La vision de la commune de Ouidah ainsi définie a été déclinée en un objectif global et en cinq (05) objectifs spécifiques.

Projeté sur un horizon de cinq ans, l'objectif global consiste à améliorer les conditions de vie des populations par la valorisation durable des potentialités naturelles et socio-économiques de la commune.

De cet objectif global découlent cinq (05) programmes :

- **Programme de promotion de l'économie et des finances locales**
- **Programme de valorisation du patrimoine culturel, culturel et touristique**
- **Programme d'amélioration de la couverture en infrastructures et en services socio-éducatifs et communautaires**
- **Programme d'amélioration de la gouvernance locale et de la performance de l'administration communale**
- **Programme d'aménagement du territoire communal et de gestion durable des ressources naturelles et de l'environnement.**

3. Structure organisationnelle de la Mairie de Ouidah

L'évolution politique et administrative de la commune de Ouidah peut se retracer à travers quatre (04) grandes périodes au cours desquelles, elle a successivement eu le statut de district rural/urbain, de sous-préfecture, et de circonscription urbaine. La dernière, celle impulsée par le renouveau démocratique et la décentralisation a permis à Ouidah de devenir Commune de plein exercice. Ainsi, les élections locales de décembre 2002 ont permis

de doter Ouidah d'un organe délibérant, un Conseil Communal de 19 membres élu pour 5 ans et d'un organe exécutif constitué par la mairie et les bureaux d'arrondissement conformément à la réforme de l'administration territoriale que le Bénin à mise en œuvre.

Le nouvel organigramme de la Mairie de Ouidah comporte :

- Le Cabinet du Maire
- Le Secrétariat particulier du Maire
- Les Adjoints au Maire
- Le Secrétariat Général
- Service de l'Administration Général (SAG)
- Service des Affaires Financières (SAF)
- Service des Prestations à la Population (SPP)
- Service du Développement Local et de la Prospective (SDLP)
- Service Technique (ST)

▪ **Le Cabinet du Maire**

Le Cabinet du Maire comprend :

- Le Directeur de Cabinet du Maire ;
- Le Chef du Cabinet
- les Conseillers techniques dans divers domaines notamment : La communication communale et les relations publiques ;

Les affaires politiques et le protocole ; Les affaires juridiques et du contentieux ;

La sécurité publique ;

La coopération décentralisée ;

- les Chargés de mission ;
- les attachés de Cabinet ;
- les Assistants Techniques éventuels mis à la disposition par les Partenaires Techniques au Développement.

▪ **Le Secrétariat Particulier du Maire**

Placé sous l'autorité directe du Maire, il a pour missions :

- La réception, l'enregistrement à l'arrivée et au départ du courrier confidentiel ou secret ;
- La préparation et le suivi des rendez-vous et des réunions du Maire ;
- La saisie et l'expédition de tous les courriers à caractère confidentiel ou secret ;
- La rédaction du courrier du Maire ;

Le Secrétariat Particulier a, en outre, sous sa responsabilité, le ou les agents chargés d'assurer le Secrétariat des Adjoints au Maire.

▪ **Les Adjoints au Maire**

Le Maire est assisté dans l'exercice de ses fonctions par deux (2) Adjoints.

En cas d'absence ou d'empêchement, le Maire est suppléé dans ses fonctions par les Adjoints suivant leur rang.

Le Maire peut déléguer à un de ses Adjoints, à titre temporaire ou permanente, sous sa responsabilité, ses attributions d'officier d'état civil.

Il est créé un poste de Secrétaire des Adjoints au Maire, administrativement rattaché au Maire.

▪ **Le Secrétariat Général**

L'élément central du dispositif organisationnel de la Mairie est le Secrétariat Général (SG) qui est placé sous l'autorité du Secrétaire Général. Le Secrétaire Général de la Mairie assiste le Maire dans l'organisation et la gestion des services de la Mairie. Il est le principal animateur des services administratifs communaux. A la diligence du Maire, il prépare les réunions du Conseil communal, assure le secrétariat des séances dudit Conseil et en dresse les procès-verbaux. Il est secondé par un Secrétaire Général Adjoint nommé par Arrêté de Maire.

L'administration communale compte en plus de cet élément central, différents services qui sont également sous l'autorité du Secrétaire Général. Ces services composés de divisions et les agents qui y travaillent.

Le Secrétariat Général comprend :

- Le Secrétariat Particulier du Secrétaire Général (SPSG) ;
- Le Secrétariat Administratif Central (SAC) ;
- La Cellule des Transmissions Radio (CTR).
- La Cellule chargée des questions, du Conseil Communal et ces commissions permanentes.

▪ **Service de l'administration Général**

Ce service a pour missions :

- La fourniture de prestations juridiques et des conseils, au profit de l'ensemble des services de la commune ;
- La gestion des ressources humaines de la commune

Il comprend :

- La Division de la Réglementation et de la Gestion des Ressources Humaines (DRGH)
- La Division des Archives, de la Documentation et des NTIC (DAD NTIC).

▪ **Service des Affaires Financières**

Le service des affaires financières est chargé de la gestion budgétaire et comptable, notamment la préparation et l'exécution du budget de la commune. Il assure également la mission de développement des ressources financières de la commune sur la base d'analyses des ressources mobilisées et des dépenses.

Il comprend :

- La Division du Budget et de la Comptabilité (DBC) ;
- La Division de la Gestion des Equipements Economiques et Marchands (DGEEM) ;
- La Division de l'Analyse, de la Prospective et du Contrôle de Gestion (DAPCG).

▪ **Service des Prestations à la Population**

Le rôle fondamental de ce service est la gestion de l'état civil et des affaires touchant à la vie quotidienne de la population. Il comprend :

- La Division de l'Etat Civil (DEC) :
- La Division de la Population, de l'Action Sociale (DPAS).

▪ **Service du Développement Local et de la Prospective**

Le Service du Développement Local et de la Prospective a pour mission l'élaboration et la mise en œuvre de la politique de la commune, en matière de développement local et de promotion des activités économiques, dans la commune. Il comprend :

- La Division du Développement Local, de la Planification et de la Promotion de l'Economie Locale (DDLPPPEL)
- La Division Coopération et Partenariat (DCP)
- La Division Système d'Informations Foncières (SIF)
- La Division du Patrimoine Culturel et de la Promotion Touristique (DPCPT).

▪ **Service Technique**

Le Service Technique a pour mission :

- La mise en œuvre de la politique d'aménagement de la commune ;

- La réalisation et la maintenance des infrastructures ;
- La gestion du cadre de vie.

Il comprend :

- La Division de la gestion de l'Environnement, du Domaine Communal et du Cadre de vie (DGEDCCV) ;
- La Division des Equipements et Ouvrages Publics (DEOP)
- La Division de l'Aménagement et de l'Urbanisme Opérationnel (DAUO).

Présentation du Service des Affaires Financières

Le service des affaires financières est celui dans lequel s'est déroulé notre stage. Comme dit plus haut, il est chargé de la gestion budgétaire et comptable, notamment la préparation et l'exécution du budget de la commune. Il assure également la mission de développement des ressources financières de la commune sur la base d'analyses des ressources mobilisées et des dépenses. Il comprend :

- La Division du Budget et de la comptabilité ;
- La Division de la Gestion des Equipements Economiques et Marchands ;
- La Division de l'Analyse, de la Prospective et du Contrôle de Gestion. Le chef du service est M. Taofic do REGO

La Division du Budget et de la Comptabilité

Cette division est chargée de (du) :

- l'élaboration et de l'exécution du budget ;
- Suivi de l'équilibre dépenses/recettes ;
- Suivi des recettes de la commune (recettes fiscales et non fiscales, transferts et subventions diverses) ;
- Collecte et de l'analyse des taxes à caractère comptable, financier et fiscal ;
- L'étude de la mise au point de la tarification des prestataires communaux en liaison avec les chefs de services concernés ;
- L'élaboration des états financiers ;
- L'élaboration du compte administratif ;
- Suivi et de l'analyse de la situation financière et de l'établissement des statistiques ;
- La gestion des stocks et de la tenue de la comptabilité matière (tenue des fiches de stocks, des fiches d'affectation) ;
- La gestion de la trésorerie ;
- La mise en œuvre des procédures d'engagement, d'ordonnancement et de liquidation des dépenses ;
- L'exécution de certaines dépenses relevant du budget national, de l'émission des ordres de recettes ;
- Paiement des agents de la mairie ;
- L'entretien des bureaux de la mairie et des diverses réparations.

La Division de la Gestion des Equipements Economiques et Marchands

La Division de la Gestion des Equipements Economiques et Marchands est dirigée par Madame DIDE Stéphanie. Le chef Division est chargé de :

- L'élaboration et du développement d'une stratégie d'amélioration des recettes non fiscales (stratégie de recouvrement)
- L'évaluation du potentiel économique ;
- La gestion des contrats d'affermage, etc. ;
- Suivi du recouvrement et du reversement des recettes non fiscales ;
- La tenue d'un inventaire des équipements et installations à caractère économique ;
- La gestion de la régie de recettes.

La Division de l'Analyse, de la Prospective et du Contrôle de Gestion

Cette division est chargée de (du) :

- L'analyse des besoins de financement ;
- L'étude de scénarios et la planification des investissements ;
- Suivi de l'équilibre budgétaire des dépenses d'investissement ;
- Suivi des engagements et des règlements des dépenses d'investissement (délais de règlement) ;
- Le suivi des engagements par rapport aux prévisions ;
- Suivi de la cohérence des procédures et des outils de gestion.

Paragraphe 2 : Les ressources de la Mairie de Ouidah

Pour atteindre ses objectifs, la Mairie de Ouidah dispose de ressources humaines, matérielles et financières.

▪ **Ressources financières**

La mairie de Ouidah dispose de deux (02) types de ressources à savoir :

- **Les ressources internes ;**
- **Les ressources externes.**

1- Les ressources internes

Les ressources internes de la commune de Ouidah ne sont autres que les ressources budgétaires propres. Elles sont directement mobilisées par la mairie pour non seulement assurer le fonctionnement des organes communaux et de l'administration communale mais également la réalisation des diverses infrastructures socio-économiques et communautaires.

Elles comprennent :

- **Les ressources fiscales ;**
- **Les ressources non fiscales.**

a- Les ressources fiscales

Les ressources fiscales sont constituées de :

- **La patente**

C'est un impôt payé par toute personne physique ou morale assujettie à la Taxe Professionnelle Unique (TPU) et qui exerce au Bénin une activité commerciale non exemptée.

- **La licence**

C'est un impôt dû par toute personne physique ou morale non assujettie à la TPU et se livrant à la vente en gros ou en détail des produits à consommer sur place ou à exporter.

- **Les contributions foncières des propriétés bâties et non bâties**

Elle remplace la Taxe Foncière Urbaine où le Registre Foncier Urbain n'est pas mis en place.

- **Les taxes communales**

Il s'agit des impôts indirects à savoir la taxe sur les armes à feu, les spectacles et manifestations bruyantes, les taxis moto et auto, l'exploitation des carrières de sable etc.

b- Les ressources non fiscales

Il s'agit des ressources des prestations de service de la commune, des produits du patrimoine et des activités de la commune, des ressources relatives aux services d'hygiène, de salubrités physiques, aux services funéraires assistés par la commune et l'excédent de fonctionnement de l'exercice précédent.

2- Les ressources externes

Elles proviennent des sources extérieures à la commune et sont constituées des subventions et des transferts accordés par l'Etat central, des transferts des partenaires (les transferts de coopération décentralisée, les financements bilatéraux et multilatéraux pour le fonctionnement des projets de développement local ou sectoriel), des fonds de concours (des associations, des ONG...) et des emprunts contractés par la commune auprès des institutions financières.

Section 2 : Déroulement du stage

Ici, il est question des travaux effectués au cours du stage (paragraphe1), les observations de stage (paragraphe 2) et les difficultés rencontrées au cours du stage (paragraphe 3).

Paragraphe 1 : Travaux effectués au cours du stage

Le stage académique effectué à la mairie de Ouidah a permis de découvrir assez de réalités du monde professionnel. Il s'est déroulé au Service des Affaires Financières (SAF), plus précisément au sein de deux divisions. La Division Budget et Comptabilité (DBC) et la Division de la Gestion des Equipements Economiques et Marchands (DGEEM).

1- Travaux effectués à la Division Budget et Comptabilité

Plusieurs tâches ont été menées dans cette division notamment :

- La certification de factures ;
- Le cachetage des mandats, des bons et divers autres documents ;
- La transcription au livre du journal des mandats délivrés, les différents mandats édités ;
- L'enregistrement des bordereaux et courriers expédiés dans le registre des courriers départ ;
- Le classement des bordereaux aux archives du Service des Affaires Financières

- La reliure des documents financiers (Plan Annuel d'Investissement, le budget de la Mairie etc.)

2- Travaux effectués à la Division de la Gestion des Equipements Economiques et Marchands

- Les activités menées dans ce service sont les suivantes :
 - **Chargé du recouvrement des arriérés de loyer dus au niveau des marchés de la commune**
 - Recevoir les locataires débiteurs ;
 - Ecouter les doléances ;
 - Faire remonter les doléances auprès du supérieur hiérarchique ;
 - Proposer des plan d'apurement de dettes aux locataires débiteurs ;
 - Suivre les engagements signés par certains débiteurs ;
 - Assister aux réunions avec les locataires de la Mairie ;
 - Rédiger les rapports sur l'évolution des dettes de locations envers la Mairie.
-
- **Autres tâches**
 - Faire le point des achats annuels de timbres par les chefs d'arrondissements ;
 - Faire le point des recettes annuelles effectuées par agent collecteur au niveau de chaque marché ;

- Faire la transcription des reçus de relèvement au registre des relèvements de fosse ;
- Faire le rapprochement entre le point des dépenses et des recettes tel éditées par le Service des Affaires Financières et Recette Perception.

Paragraphe 2 : Observations de stage

Le séjour passé dans la Division du Budget et de la Comptabilité a révélé les réalités ci-après :

- Tenue d'un registre et de plusieurs cahiers pour le suivi des pièces et des mandats ;
- Insuffisance d'outils informatiques ;
- Inexistence d'un réseau WI-FI pour faciliter la correspondance avec la recette perception ;
- Insuffisance de moyens roulants ;
- Retard dans le paiement des prestataires ;
- Non transfert à bonne date des divers fonds à la commune de Ouidah ;
- Manque criard de ressources humaines de qualité ;
- Insuffisance de matériels pour la reprographie.

Paragraphe 3 : Difficultés rencontrées au cours du stage

Le stage effectué à la Mairie de Ouidah dans le but de confronter les enseignements théoriques reçus à la Faculté des Sciences Economique et de Gestion aux réalités du monde professionnel fût au départ très difficile. Le chef Service n'était pas stable. Néanmoins, pour nous permettre d'atteindre nos objectifs, il a mis à notre disposition tous ceux dont on avait besoin et nous a confié à ses collaboratrices, ce qui nous a permis finalement de nous familiariser avec tout le personnel du SAF. Le problème essentiel auquel nous avons été confrontés avec ces dernières est le manque d'informations. Elles estimaient que les informations pourraient leurs portées préjudice.

CHAPITRE II : CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE DE L'ETUDE

Section 1 : Problématique, objectifs et hypothèses

Paragraphe 1 : Problématique et intérêt de l'étude

1. Problématique de recherche

L'essor des collectivités locales est, sans doute, l'une des préoccupations majeures, non seulement pour les élus locaux, mais aussi pour les administrés à l'ère de la décentralisation. La commune est une collectivité territoriale décentralisée dotée d'une personnalité juridique et d'une autonomie financière. Les communes constituent des cadres institutionnels pour l'exercice de la démocratie à la base. Elles représentent en ce sens les précurseurs d'un véritable développement économique local.

Dans le contexte béninois, la commune est la seule entité décentralisée opérationnelle, dirigée par un conseil communal élu par les populations.

A la tête des communes, sont désignés des responsables qui ont pour tâche la mise en œuvre des différentes politiques s'inscrivant dans le cadre de la satisfaction du bien-être des populations sur les plans économiques, social, culturel etc.

Comme l'a dit SAWADOGO (1984) : « l'élaboration d'une politique sociale permet de cibler l'ensemble des mesures et de mobiliser les moyens en vue de corriger les disparités en faveur des personnes les plus défavorisées et de promouvoir le bien-être social ». Tout ceci ne peut se faire sans la disponibilité de moyens. A ce propos, Théophile Robert (2003) déclare : « la mobilisation des ressources locales au Bénin est une préoccupation primordiale pour assurer non

seulement le fonctionnement des services communaux, mais également donner de meilleures prestations à la population ». La disponibilité en quantité et en qualité des ressources locales et une allocation efficace faite de ces dernières est indispensable à la réussite de la mission de développement local des communes qui incombent aux élus locaux. Au premier rang des ressources susceptibles d'influencer le développement à la base par le biais des investissements locaux, figure les ressources financières locales qui comprennent entre autres les ressources propres et les ressources transférées. Analysant les difficultés de mobilisation de ressources des collectivités locales, François Labie (2004), pense « qu'il est possible de prétendre que la décentralisation est réelle si les collectivités locales sont véritablement maîtresses de leurs finances ; et qu'à l'inverse, la décentralisation est purement apparente lorsque les collectivités locales n'ont pas de liberté financière même si elles ont des compétences juridiques étendues ». Au vu de la faible mobilisation de ressources dont la commune de Ouidah fait objet, l'on se demande si le peu de ressources mobilisées influent de quelques façons que ce soit le développement ou plus précisément l'investissement local.

C'est sur cette base que ce travail se propose d'aborder « **L'incidence des ressources financières communales sur l'investissement local : cas de la commune de Ouidah** », à travers les réponses aux questions suivantes :

- Quel est le poids des ressources propres et celles transférées dans le budget global de la commune ?
- Lesdites ressources participent-elles significativement aux dépenses d'investissements prévues ?

Ces questions font objet d'analyse tout au long de notre recherche.

2. Intérêt de l'étude

Cette étude permettra de mettre à la disposition des acteurs communaux et intercommunaux un outil d'appréciation de la relation existant respectivement entre les ressources propres, les ressources transférées et l'investissement local dans la Commune de Ouidah. Elle permettra également de confronter les connaissances théoriques acquises à la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion (FASEG) de l'UAC aux réalités du terrain en matière de développement local et de promotion de l'économie locale.

Paragraphe 2 : Objectifs et hypothèses de l'étude

1. Objectifs de l'étude

L'objectif général de ce travail est d'étudier le lien de corrélation respectif entre les ressources propres, les ressources transférées et l'investissement local dans la ville de Ouidah.

Spécifiquement il s'agit de :

- Déterminer la corrélation entre les recettes propres et l'investissement local.
- Déterminer la corrélation entre les transferts et l'investissement local.

2. Hypothèses de l'étude

Sur la base des objectifs ci-dessus définis et à partir des recherches documentaires, deux (02) hypothèses de recherche feront l'objet de vérification de notre étude. Il s'agit de :

- H1 : Il existe une corrélation entre les recettes propres et l'investissement local.
- H2 : Il existe une corrélation positive entre les ressources transférées et les investissements communaux.

Section 2 : Revue de littérature et méthodologie de recherche

Paragraphe 1 : Revue de littérature

La réalisation de ce travail de recherche scientifique suppose la maîtrise de quelques concepts clés et la synthèse de certains ouvrages ou mémoires lus se rapportant au thème d'étude.

1- Clarification des concepts

Décentralisation

La décentralisation est définie comme un processus par lequel la gestion administrative d'une région est remise à des autorités locales élues (et non à des agents nommés par le pouvoir central).

Elle est une politique publique qui constitue une tentative de régulation, selon des normes, de situations où sont perçus des problèmes publics de distribution de ressources à l'intérieur d'une collectivité ou, d'une collectivité à une autre. Elle consiste au transfert d'autorité et de responsabilité de fonctions politiques, de l'Administration centrale vers les organisations gouvernementales subordonnées ou quasi autonomes. C'est un processus qui par ses formes (politique, administrative, budgétaire et structurelle) rend responsables les communautés à la base dans la promotion du développement local. La décentralisation promeut une administration de proximité, un développement harmonieux de toutes les régions du pays (Lemieux, 2001).

Développement local

Le développement local est défini comme un processus dynamique qui met en interrelation les acteurs d'un territoire pour la valorisation des ressources locales dans le cadre d'un projet commun. Le développement local s'inscrit dans un cadre de développement global. Les conditions essentielles pour un développement sont :

- Une volonté locale : l'initiative des projets de développement est le fait des élus et des groupes sociaux.
- Le territoire : le développement local concerne un territoire ayant un statut et une taille.
- La capacité locale : le développement local s'appuie sur la mobilisation des données endogènes (les ressources locales, épargne de proximité) capacité des entreprises locales à générer des activités donc de créer de la richesse.

Greffe (2002), définit le développement local comme un processus de diversification et d'enrichissement des activités économiques et sociales sur un territoire « d'échelle » locale à partir de la mobilisation et de la coordination de ses ressources matérielles et immatérielles. Cette notion désigne à la fois une posture vis-à-vis de la question du développement, une méthode pour le développement des territoires locaux ainsi qu'un cadre d'analyse de ses ressorts.

Encore appelé développement à la base, le développement local est un processus utilisant les initiatives locales au niveau des petites collectivités comme moteur du développement économique.

Développement économique

Selon le prix Nobel de l'économie (1998) Amartya SEN, cité par Dwight H. Perkins (2011), le développement économique vise à élargir les *potentialités* ouvertes aux humains pour mener l'existence qu'ils choisissent d'avoir. Il affirme que le développement économique suppose de réduire les sources de « la privation des potentialités » qui empêchent les gens de jouir de la liberté de mener l'existence qu'ils désirent.

Investissement

L'investissement tout simplement est la deuxième composante de la demande globale. Contrairement à la consommation qui est l'élément relativement stable de la demande globale, l'investissement en est la partie la plus volatile. Sa volatilité est à l'origine des cycles récessionnistes ou expansionnistes de l'activité économique. L'investissement est considéré comme un puissant créateur de revenu et d'emploi, et l'un des principaux moteurs de la croissance économique. Sa relation avec le taux d'intérêt est le fondement de la théorie macroéconomique.

Pour **Bernier et al**, (2001), l'investissement encore appelé la Formation Brute de Capital Fixe (FBCF) est un flux, qui s'ajoute chaque année sous forme d'équipements neufs au capital productif. Les investissements sont des biens achetés par les entreprises pour en produire d'autres (notamment des biens de consommation) et venant grossir régulièrement leur stock de capital.

Investissement local

L'investissement local est la composante principale du développement local qui est le défi majeur de la décentralisation. Il apparaît donc parmi les composantes de la dépense des administrations locales comme spécialement opportun d'autant plus que les besoins en la matière sont importants et il contribue fortement à la croissance du produit intérieur brut (PIB). C'est donc le moteur du développement local.

Performance des collectivités locales

Le concept de performance, omniprésent dans la littérature, peut faire l'objet d'un vaste débat. Son contenu est variable et entraîne des pratiques différentes, notamment en ce qui concerne sa mesure. Ce concept ne se laisse pas canaliser par une définition acceptée de tous. Bourguignon (1995) constate que « tout se passe comme si le sens du mot performance en devient superflu ». Traditionnellement, les économistes et gestionnaires distinguent trois performances (Bouquin, 1989) : celle mesurée par le rapport entre les ressources mises en œuvre par l'entreprise et les résultats, **l'efficience**. Celle qui traduit la qualité des anticipations réalisées par les gestionnaires décideurs et est mesurée par l'écart entre les objectifs visés et les résultats obtenus, **l'efficacité**. Cette mesure de performance permet par ailleurs de prendre en considération des éléments comme la qualité que la notion d'efficience laisse de côté. Et enfin, celle qui traduit le niveau d'adéquation entre les objectifs affichés et le contexte dans lequel, l'entreprise se trouve, la **pertinence**. Mettant plus en exergue le contexte, Gibert (1986) définit la pertinence dans les organisations publiques et plus particulièrement dans les municipalités en termes de rapport entre les moyens mis en œuvre et les objectifs définis. Dans ce même secteur des gouvernements locaux, et s'inscrivant dans la

dynamique de la Nouvelle Gestion Publique, Hood (1995) définit la performance en termes d'économie (*s'assurer qu'il n'y a pas plus d'argent dépensé que prévu*) ; d'efficacité (*rapport input/output*) et d'efficience (*atteinte des objectifs dans la réalisation des besoins sociaux*). Cette dernière vision de la performance se focalise sur l'atteinte d'une efficacité des coûts (Piotrowski et Rosembloom, 2002 ; Worthington, 2000).

2- Revue littéraire

Suite aux élections municipales et communales de décembre 2002 et de janvier 2003 le Bénin fait désormais partie des pays qui expérimentent réellement la décentralisation en Afrique. La décentralisation étant une vision du local dans le global, la contribution d'un territoire donné au mouvement général de toute la nation sur les plans économiques, sociaux, culturels sportifs et politiques. S'inscrivant dans ce contexte, le président français **DE GAULE** dans un célèbre discours (Lyon ,24 Mars 1968) affirme que : « l'évolution générale porte en effet notre pays vers un équilibre nouveau. L'effort multiséculaire de la centralisation qui fut longtemps nécessaire pour réaliser et maintenir son unité malgré les divergences des provinces qui veulent successivement se rattacher, ne s'impose plus désormais. Au contraire se sont les activités régionales qui apparaissent comme les ressorts de la puissance économique. » Cette pensée montre combien de fois la centralisation n'a abouti qu'à un échec même dans les pays développés comme la France. Ainsi La décentralisation laisse souvent croire que l'Etat se trouvera désormais écarté de la marche vers le développement national mais bien au contraire il s'agit de l'instrument le plus rapide s'agissant de processus de développement national d'un pays. La déconcentration est la délégation

du pouvoir central qui n'est rien d'autre que le pouvoir que détient l'Etat, à un échelon inférieur, c'est la dilution du pouvoir central qui sera maintenant partagé aux Préfets, aux Maires, aux Chefs d'arrondissements etc. dans le seul but de construire depuis la base le développement national. C'est pour cela que **Louis Napoléon**, chef de l'Etat français a dit au milieu de XIX siècle que «si l'on peut gouverner de loin on peut bien administrer que de près ». La déconcentration n'est qu'une application de ce précepte. Il est alors nécessaire que la décentralisation soit accompagnée de la déconcentration du pouvoir central pour atteindre son objectif, celui de conduire le développement, du niveau local vers le niveau national. En 1950, pris forme la théorie du développement local par **Friedman** et **Stöhr**. C'est une approche volontariste qui conçoit le développement comme une démarche partant du bas, privilégiant les ressources endogènes. A partir de la relation postulée par la théorie du développement local, la décentralisation favoriserait l'investissement local. Dans le développement local, l'investissement occupe une place de choix. Pour tout programme d'investissement, il faut nécessairement une épargne capable de pouvoir assurer les différentes dépenses relatives à ce projet d'investissement. Toute décision d'investissement résulte nécessairement d'un projet politique, qui découle lui-même d'une vision à moyen et long terme du devenir du territoire. Comme dans tout système de décentralisation, l'un des objectifs de la décentralisation au Bénin est de favoriser le développement à la base.

Jacob (1998), montre que la décentralisation institue les droits à la détermination d'une politique propre pour les institutions publiques (les collectivités territoriales) qui deviennent autant de centres socialisants concurrents de l'Etat central. Il révèle qu'elles jouissent de la possibilité d'entretenir des liens directs avec des bailleurs internationaux. Il souligne

également que la décentralisation confère en théorie au citoyen des droits à bénéficier d'une politique publique locale produite par des représentants élus. Ce développement nécessite un investissement local croissant qui ne peut être favorisé que par une meilleure mobilisation de ressources propres. Cette mobilisation du fait de son insuffisance, sera appuyée par le transfert de ressources par l'Etat afin que les différents projets d'investissement inscrits dans le budget puissent trouver le jour et aboutir. La décentralisation met ainsi à l'ordre du jour la prise en compte du transfert des ressources dans l'exécution des investissements sectoriels définis au niveau local. Il est important de constater que le transfert des ressources aux collectivités locales ne devient pas seulement une simple formalité à remplir chaque année par l'Etat mais la condition nécessaire sans laquelle le développement local ne pourrait voir le jour. Les ressources transférées ont donc une influence positive sur les investissements locaux.

Selon **Lemieux** (2001) l'objectif de la décentralisation budgétaire encore appelée autonomie financière est de favoriser le développement à la base à travers l'investissement local.

Dans cette même approche, **Besson** (2002) fait part de ce que l'investissement des collectivités locales a pris une grande ampleur dans le processus de la décentralisation combinée avec le transfert des ressources par l'État. Il montre aussi que le transfert des ressources a stimulé la croissance de l'investissement local.

Aussi **Tsobzé et al** (2007) ont montré dans leurs travaux que le transfert des ressources a favorisé l'investissement dans les infrastructures de base. De même lorsque l'épargne brute de la collectivité est importante, on constate que le niveau d'investissement est élevé comme le laisse espérer la théorie du développement local.

Dominique HOORENS stipule dans son article « *investissement des collectivités locales et son financement* » qu'en Europe, les compétences des collectivités locales se sont considérablement accrues avec les premières lois de décentralisation, stimulant la croissance de l'investissement local. Parmi les facteurs d'accélération des investissements, la gestion des lycées et des collèges qui a été transférée aux régions et aux départements en 1986 avait entraîné une augmentation des dépenses d'investissement des collectivités.

Paragraphe 2 : Méthodologie de recherche

Tout travail scientifique suppose une démarche rigoureuse et l'exposé de la méthodologie de recherche s'inscrit dans ce cadre. Ainsi, cette partie est consacrée à la présentation de la méthode de collecte utilisée, des outils de traitement exploités et de la méthode d'analyse de données.

1. Travaux de recherche documentaire

La recherche documentaire a permis d'une part, de formuler la problématique et de rédiger la revue de littérature, et d'autre part, de collecter les informations relatives à la décentralisation au Bénin, sur la situation physique, administrative, économique, financière et budgétaire de la commune de Ouidah et sur les ressources transférées investies dans la commune. Elle a permis également de recueillir toutes les données provenant du budget et des comptes administratifs et de gestion relatifs à cette étude.

2. Outils de traitement des données

Les données recueillies sur le terrain ont été traitées avec l'aide d'outils informatiques tels que les logiciels Word, Excel et Stata 13. La rédaction des textes a été effectuée grâce au logiciel Word puis les logiciels Excel et Stata 13 sont intervenus lors de l'analyse des données collectées sur le terrain.

3. Méthodes d'analyse des données

L'analyse de l'incidence des ressources financières sur l'investissement local a été faite suivant une démarche économétrique. Cette dernière permet, non seulement, de prendre en compte cette incidence mais aussi de la quantifier.

Condition de validation de l'hypothèse 1

Les variables RP (recettes propres) et InvL (investissement local) ont été retenues pour l'étude de la corrélation entre les recettes propres et l'investissement local.

Tableau 1 : Présentation des variables liées à la première hypothèse

Variables	Description
RP	Cette variable traduit l'ensemble des ressources propres de la commune de Ouidah pendant la période d'étude (2003-2017).
InvL	Cette variable est représentative du montant total des investissements réalisés au niveau de la commune au cours de la période d'étude.

Source : Réalisé par les auteurs (2018)

L'étude du lien entre RP et InvL se fera grâce au coefficient de corrélation de rang de Spearman. La **corrélation de Spearman** (nommée d'après **Charles Spearman**), ou **rho de Spearman**, est étudiée lorsque deux variables statistiques semblent Corrélées sans que la relation entre les deux variables soit de type affine. Elle consiste à trouver un coefficient de corrélation, non pas entre les valeurs prises par les deux variables mais entre les rangs de ces valeurs. Elle permet de repérer des corrélations monotones et est particulièrement approprié lorsqu'au moins une des deux variables n'est pas normalement distribuée. Il faut également souligner que la corrélation de Spearman utilise les rangs plutôt que les valeurs exactes. L'interprétation est identique à celle de la corrélation de **Bravais-Pearson**.

Condition de validation de l'hypothèse 2

Pour la vérification de la deuxième hypothèse qui stipule qu'il existe une corrélation positive entre les ressources transférées et les investissements communaux de la ville de Ouidah, les variables RT (ressources transférées) et InvL ont été retenus.

Tableau 2 : Présentation des variables liées à la deuxième hypothèse

Variabiles	Description
InvL	Cette variable traduit le montant total des investissements réalisés au niveau de la commune au cours de la période d'étude.
RT	Cette variable représente l'ensemble des transferts de l'Etat et des partenaires techniques et financiers au profit des collectivités locales pour financer les investissements.

Source : Réalisé par les auteurs (2018)

L'étude de la corrélation entre RT et InvL se fera aussi grâce au coefficient de corrélation de rang de Spearman.

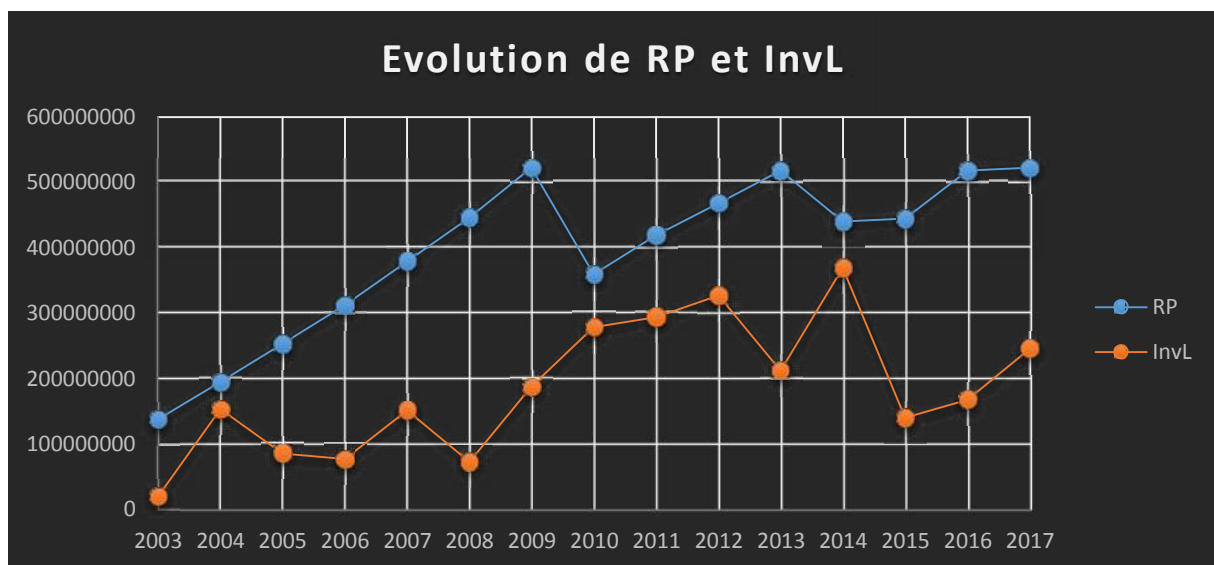
CHAPITRE III : CADRE EMPIRIQUE DE L'ETUDE

Section 1 : Présentation et analyse des résultats

Paragraphe 1 : Analyse de la corrélation entre les ressources propres et l'investissement local de la ville de Ouidah

Il est étudié dans ce paragraphe, le lien existant entre les ressources propres et l'investissement local de la commune de Ouidah.

Graph 1 : Evolution des RP et des InvL



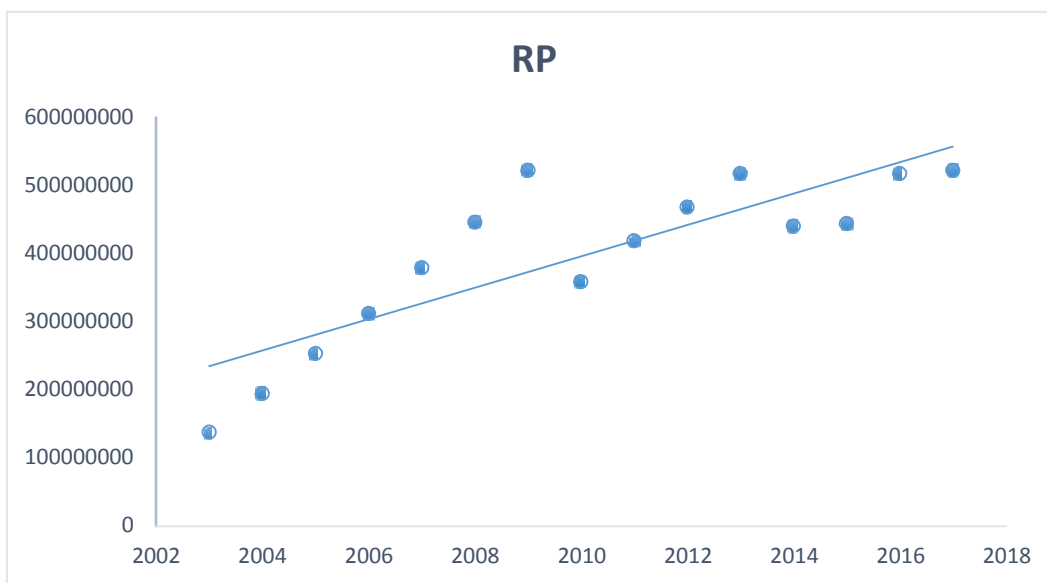
Source : Réalisé par les auteurs (2018)

Le graphe ci-dessus présente l'évolution de l'investissement local et des ressources propres de la commune de Ouidah de 2003 à 2017. Ce graphe montre que l'investissement local évolue en dent de scie pendant la période d'étude avec un principal pic en 2014 (369 454 112 FCFA), ce qui est dû à l'achèvement des travaux de construction de l'hôtel de ville. Quant aux ressources propres, elles sont nettement au-dessus de l'investissement et croissantes en moyenne sur la période de l'étude.

Etude de la normalité des variables InvL et RP

Afin de déterminer le type de distribution des variables InvL et RP, des tests de normalité ont été fait sur chacune des variables. Les résultats figurent dans les graphes ci-dessous.

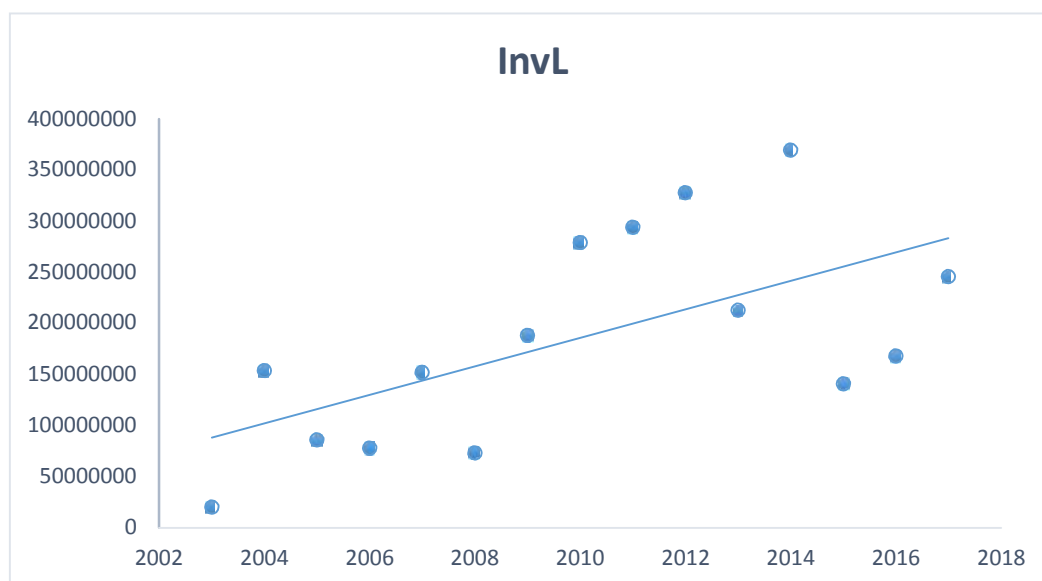
Graph 2 : Test de normalité de RP



Source : Réalisé par les auteurs

Les nuages de points de la variable RP ne se rapprochent pas de la droite de régression. Les RP ne sont donc pas monotone. Le graphe 3 présente le résultat du test de normalité de la variable InvL.

Graph 3 : Test de normalité de InvL



Source : Réalisé par les auteurs

Le graphe 3 révèle que la variable InvL n'est pas monotone car la répartition des nuages de points ne suit pas la droite de régression.

Il ressort de l'analyse des graphes 2 et 3 que la relation entre RP et InvL n'est pas linéaire. Le coefficient de corrélation de Bravais-Pearson devient alors inapproprié, ce qui nous amène à passer au coefficient de corrélation de rang de Spearman pour étudier la relation entre ces deux variables.

Tableau 3 : Corrélation de rang de Spearman entre RP et InvL

Nombre d'observations	Spearman rho	Pro > t
15	0,4357	0,1045

Source : Réalisé par les auteurs sous stata 13

La probabilité associée au coefficient de rang de Spearman est $P = 0,1045$, valeur supérieur à 5%. Le coefficient n'est donc pas significatif.

Le rho de Spearman donne une valeur positive (0,4357) ce qui signifie à priori que les deux variables évoluent dans le même sens et ceci est jugé non significatif pour assurer la dépendance entre les deux variables car la P-value associée au test de nullité du coefficient est $P = 0,1045$, ce qui est largement supérieur à 5%. Il y a donc indépendance entre InvL et RP.

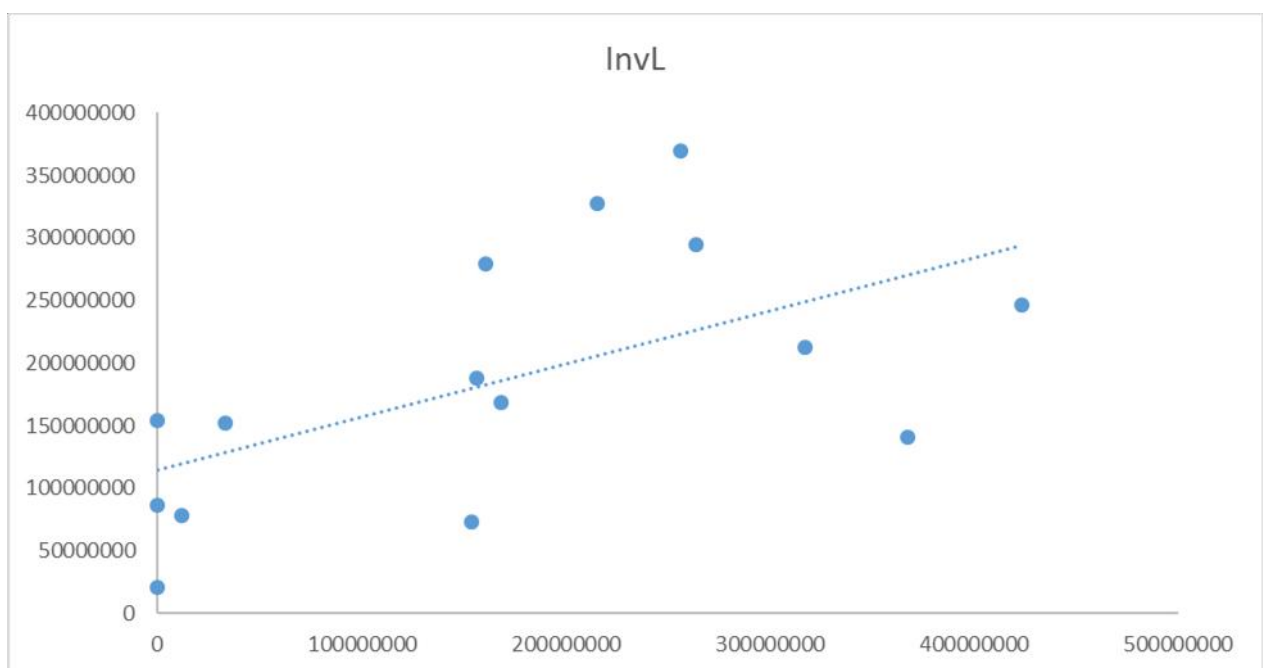
Conclusion liée à la validation de la première hypothèse

A l'issue de l'analyse des résultats du test de corrélation, il ressort qu'il n'y a pas de lien entre les ressources propres et les investissements locaux de la commune de Ouidah. L'hypothèse selon laquelle il existe une faible corrélation entre les ressources propres et l'investissement local de la commune de Ouidah n'est donc pas vérifiée.

Paragraphe 2: Analyse de la corrélation entre les ressources transférées et l'investissement local.

Il est étudié dans ce paragraphe la relation existant entre les ressources transférées et l'investissement local de la commune de Ouidah.

Graphe 4: Test de linéarité



Source : Réalisé par les auteurs

Le graphique ci-dessus fait état d'une association non linéaire entre RT et InvL. Puisque le lien n'est pas linéaire, le coefficient de corrélation de Spearman est le plus adapté pour caractériser cette liaison.

Tableau 4 : Corrélation de rang de Spearman entre RT et InvL

Nombre d'observations	Spearman rho	Pro > t
15	0,6272	0,0123

Source : Réalisé par les auteurs sous stata13

La probabilité associée au coefficient de rang de Spearman est $P = 0,0123$, valeur inférieure à 5%. Le coefficient est donc significatif.

Le rho de Spearman donne une valeur positive (0,6272) ce qui signifie à priori que les deux variables évoluent dans le même sens et ceci est jugé significatif pour assurer la dépendance entre les deux variables car la P-value associée au test de nullité du coefficient est $P = 0,0123$, ce qui est largement inférieur à 5%. Il y a donc dépendance modérée entre InvL et RT.

Conclusion liée à la validation de la deuxième hypothèse

Au regard de l'interprétation des résultats obtenus, il ressort qu'il existe une corrélation positive modérée entre les ressources transférées et l'investissement local. Alors l'hypothèse selon laquelle il existe une corrélation positive entre les ressources transférées et les investissements communaux de la ville de Ouidah est confirmée.

***Limites de l'étude**

La faible taille de l'échantillon (15 observations) a constitué une des plus grandes limites de cette étude. En effet, l'expérience de la décentralisation béninoise ne nous permet pas actuellement d'avoir un minimum de 30 observations.

Section 2 : Suggestions

De cette étude, il ressort en premier lieu que les ressources propres ne sont pas corrélées avec l'investissement communal. En d'autres termes, les ressources propres ne participent pas aux dépenses d'investissement de la commune. En second lieu, les ressources transférées ne participent pas significativement au financement des investissements de la commune. De ce fait, il urge que les autorités communales mettent en place les stratégies suivantes :

- Maintenir et renforcer les liens de coopération décentralisée ;
- Garantir la limpidité des finances locales et de la gestion budgétaire afin d'encourager le renfort des aides externes ;
- Améliorer les pratiques existantes de mobilisation de ressources pour augmenter les recettes budgétaires ;
- Développer de nouvelles pratiques de mobilisation de ressources pour accroître encore plus le niveau de ressources collectées chaque année ;
- Diversifier les sources de financement de l'investissement local ;
- Organiser des communications publiques sur l'incivisme fiscal et le rôle des impôts ;
- Développer une meilleure politique d'allocation des ressources dans le processus de réalisation des différents besoins en investissement ;
- Assurer un suivi régulier de la bonne gestion des fonds afin d'éviter la corruption, le détournement des deniers publics.

CONCLUSION

Cette étude s'est consacrée à l'incidence des ressources financières communales sur l'investissement local de la commune de Ouidah. Elle permet de satisfaire aux différentes préoccupations relatives à l'analyse de l'incidence des ressources propres et des transferts sur l'investissement local. Il a été émis qu'il existe une faible corrélation entre les ressources propres et l'investissement local. De plus, les transferts sont positivement corrélés aux investissements communaux de la ville. La technique économétrique de corrélation de rang de Spearman a été exploitée pour l'analyse des données de sources secondaires issues de la Commission Nationale des Finances Locales (CONAFIL) et du service de documentation de la Mairie. Les résultats issus de la vérification des hypothèses révèlent que les ressources propres ne participent pas aux dépenses d'investissement contrairement aux ressources transférées. Cela révèle d'une part, la faible capacité d'autofinancement de la commune et d'autre part la dépendance des investissements locaux aux transferts de l'Etat et des partenaires d'appui au développement. De ce fait il urge d'instaurer un cadre de concertation afin de réfléchir à l'amélioration de la capacité d'autofinancement de la commune de Ouidah et des mesures nécessaires pour une meilleure gestion des ressources externes.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- **Akodé B.** (2012), Décentralisation et investissement local au Bénin, mémoire de Master à l'Institut de Recherche Empirique en Economie Politique;
- **Besson D.** (2002), Investissement des Administrations Publiques Locales : Influence de la Décentralisation et du Cycle des Elections Municipales, division synthèse générale des comptes, INSEE n°867 ;
- **Bjorn O. H.** (2007) « Décentralisation et Gouvernance Locale, Module 1 : Définitions et concepts », document de travail sur la décentralisation et la gouvernance locale, Direction du Développement et de la Coopération ;
- **Bouvier M.** (1992), les finances locales, collection systèmes ;
- **Coquart P. et Perkins D.** (2010) « Décentralisation et Financement des collectivités locales en Afrique Subsaharienne : le cas de l'Afrique de l'Ouest » ;
- **Leclerc-Olive M.** (2002), Ethique et coopération internationale, in « *Les sociologies critiques du capitalisme* », Paris 2002.
- **Lemieux V.** (2001) « Décentralisation Politique et Relation du Pouvoir », Université de Laval/Québec
- **Muzellec R.** (2000) « *finances publiques* » 11^{ème} édition, Sirey, Paris, P.S.
- **Tossou, R.** (2018) « *cours de finances publiques locales et fiscalité locale* », Economie et Finance des Collectivités Locales FASEG/UAC
- **Tsobzé A. D. , Hilhorst T. et Minla J.** (2007), entre le Désespoir et espoir : les Défis de la Gouvernance et de la Décentralisation dans la Réalisation des Investissements Publics Locaux au Cameroun.

ANNEXE

Annexe : Tableau récapitulatif des variables

Années	RP	RT	InvL
2003	138023000	0	20404000
2004	194777702	0	153888734
2005	253715313	0	86016381
2006	312519050	11731016	77837632
2007	379519408	33376652	152080295
2008	446525514	153960534	73141313
2009	522551205	156476034	188279713
2010	359110562	160885117	279034303
2011	418936000	263625000	294187000
2012	468453000	215131438	327728128
2013	517836462	317331873	212776599
2014	440561882	256141907	369454112
2015	444304580	367358384	140767520
2016	517805187	168242926	168242926
2017	522575999	423420740	245901781

Source : Comptes Administratifs de la Commune de Ouidah de 2003 à 2017 (CONAFIL)

TABLES DES MATIERES

AVERTISSEMENT	i
DEDICACES.....	ii
Dédicace 1	ii
Dédicace 2	iii
REMERCIEMENTS	iv
LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS.....	v
LISTE DES TABLEAUX	vi
LISTE DES GRAPHERS	vii
Résumé/Abstract.....	viii
SOMMAIRE.....	ix
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE 1 : CADRE INSTITUTIONNEL DE L'ETUDE	3
Section1 : Cadre institutionnel de l'étude.....	4
Paragraphe1 : Présentation de la Mairie de Ouidah.....	4
Paragraphe2 : Les ressources de la Mairie de Ouidah.....	13
Section 2 : Déroulement du stage	15
Paragraphe 1 : Travaux effectués au cours du stage	15
Paragraphe 2 : Observation de stage.....	16
Paragraphe 3 : Difficultés rencontrées au cours du stage	17
CHAPITRE II : CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE DE L'ETUDE	18
Section 1 : problématique, objectifs et hypothèses de l'étude	19
Paragraphe 1 : Problématique et intérêt de l'étude.....	19
Paragraphe 2 : Objectifs et hypothèses de l'étude.....	21
Section 2 : Revue de la littérature et méthodologie de recherche.....	22
Paragraphe 1 : Revue de La littérature	22
Paragraphe 2 : Méthodologie de recherche	29
CHAPITRE 3 : CADRE EMPIRIQUE DE L'ETUDE	33
Section 1 : Présentation et analyse des résultats	34
Paragraphe 1 : Analyse de la corrélation entre investissement et ressources propres	34

Paragraphe 2 : Analyse de la corrélation entre ressources transférées et investissement local	38
Section 2 : Suggestions.....	40
CONCLUSION	41
ANNEXE.....	43
TABLES DES MATIERES.....	44